

**HANDI MAIS PAS QUE !**

**Association de type loi 1901**

**Siège Social : 60 bd général de gaulle**

**64700 HENDAYE**

**Secrétariat : 38 route de Lyon**

**01800 SAINT MAURICE DE GOURDANS**

**N° SIRET du siège : 85160917200016**

**Adresses mails de contact : Monsieur Le Ministre de L'Intérieur**

**nathaliehandicap@hotmail.com MINISTERE DE L'INTERIEUR**

**rachel.handicap@gmail.com Place Beauvau**

**https://www.handi-mais-pas-que.com 75008 PARIS**

**Objet : Accessibilité des Postes de Police**

**A HENDAYE,**

**Le 25 août 2019**

**Monsieur le Ministre de l'Intérieur,**

**Par la présente, notre association HANDI MAIS PAS QUE ! qui est une association nationale ayant pour but la défense des droits de personnes en situation de handicap et maladies invalidantes, nous souhaiterions vous interpeller sur l'accessibilité des postes de polices en France.**

**En effet, malgré la loi du 11 février 2005, nous constatons que bon nombres de Postes de Police ne sont encore pas accessibles aux personnes en situation de handicap !**

**Malgré la bienveillance des agents à notre encontre lorsque nous nous présentons pour des dépôts de plaintes ou autres, afin d'essayer de nous faciliter l'accès , cela est parfois totalement impossible !**

**A preuve en exemple le poste de police de HENDAYE (64), que vous avez d'ailleurs visité il y a peu lors des mises en places de sécurités pour le contre G7, ce poste de police est situé sur la commune de notre siège social. Il compte pas moins de 13 marches pour arriver ne serait-ce qu'à la porte principale !**

**Puis pour les victimes qui souhaitent porter plainte, le parcours du combattant commence pour accéder aux différents bureaux qui se trouvent au 3éme étage sans ascenseur bien évidemment !**

**A savoir qu'il existe un ascenseur, mais qui s'arrête au 1er étage ( allez savoir pourquoi ? ) .**

**En plus des discriminations que nous subissons au quotidien pour l'accessibilité à nos logements, au travail, dans les centres commerciaux et autres, se greffe la discrimination envers nos droits qui font pourtant parti de nos institutions et de nos droits fondamentaux d'égalité des citoyens !**

****

**QUID DE L'EGALITE de notre devise Républicaine : LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE ?**

**Suite aux innombrables coupes budgétaires de ces dernières années, les locaux dans lesquels travaillent le personnel de police (et nous ne parlons pas que d'HENDAYE ! ) sont pour beaucoup à la limite de l'insalubrité, avec des conditions de travail à la limite du supportable !**

**L'accessibilité à longtemps était relayée au second plan ! Mais il faut que cesse cette MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE !**

**Notre association HANDI MAIS PAS QUE ! fait le triste constat de l'accessibilité à nos droits des personnes en situation de handicap et maladies invalidantes, tous les jours !**

**Notre population vieillissante, aura elle aussi un problème d'accessibilité aux postes de police !**

**Quand vous voyez que les agents doivent porter une dame âgée jusqu'au 3éme car l'accès par les escaliers lui est impossible, trouvez vous cela normal ? Nous NON !!**

**Nous venons donc vers vous, Monsieur Le Ministre de l'Intérieur, afin de demander que l'ensemble de la population puisse avoir le droit d'accéder aux postes de polices, et non plus seulement les personnes dites "valides", et plus seulement dans les grosses agglomérations , car dans le reste de la France il y a AUSSI des villes moyennes qui sont dotées de postes de police !**

**Nous espérons vivement que cette constatation et interpellation ne sera pas "lettre morte" et vous sensibilisera sur le quotidien de 18 millions de citoyens qui sont en situation de handicap et/ou maladies invalidantes ! Oui nous avons bien dit 18 millions de Français (avec leur famille) qui sont écartés de leurs droits ! 18 millions de citoyens qui souffrent au quotidien de DISCRIMINATION ! nous pourrions dire 20% de la population !! Ce qui est énorme d'un point de vue électoral !**

**Nous espérons sincèrement qu'au travers de cette lettre, vous aurez pu, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, avoir un aperçu des difficultés que nous rencontrons au quotidien avec nos handicaps visibles et invisibles ainsi que les inégalités d'accès à nos droits fondamentaux (reconnus dans le 1er amendement de notre constitution ).**

**Dans l'attente d'une réponse et/ou rencontre pour parler des problématiques du handicap face à l'accès à notre droits (qui, nous l'espérons ne sera pas une réponse stéréotypée écrite par une secrétaire suivant un modèle quelconque ! ),**

**Nous vous prions de bien vouloir croire et accepter, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, nos plus respectueuses salutations.**

**Mme KURTZ NATHALIE**

**PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION HANDI MAIS PAS QUE !**